



IRS System

Instructions d'utilisation

IRS

Système de sangles de sauvetage de pompiers

Sous réserve de modifications techniques

BRÈVE DESCRIPTION

UTILISATION CONFORME

- Le système de sangles de sauvetage de pompiers IRS est un élément d'équipement de protection individuelle (ÉPI) de catégorie III de protection contre les chutes de hauteur.
- Le système IRS sert de moyen de sécurisation simple pour une personne pour retenir, sauver et se sauver soi-même conformément au FWDV (règlement de service des pompiers de RFA) 1 chap. 17 et 18.
- L'IRS remplace la sangle de pompiers conforme à la norme DIN 14927 dans toutes les fonctions correspondant au FWDV 1. L'essentiel pour un fonctionnement irréprochable du système complet IRS est :
 - Le respect des informations d'utilisation (IU) contenues dans les présentes instructions.
 - Compatibilité de la veste d'intervention pour pompiers avec le système IRS.
 - Toutes les pièces indiquées dans les présentes instructions doivent être au complet, intégrées et prêtes à être utilisées.
 - Les personnes qui portent des vêtements de sécurité doivent être instruites de l'utilisation sûre du système IRS conformément à ces instructions.

L'utilisation conforme est identique à celle de la sangle pour pompiers et est décrite entre autres dans le FWDV 1 « Activités de base – interventions d'extinction d'incendies et de sauvetage » aux chapitres 17 et 18 ainsi que dans les BGI (informations de la caisse professionnelle d'assurances sociales) /

GUV-18651 « Sécurité lors du service de pompier » au chapitre C 13.

Son utilisation est soumise à la condition que cette personne jouisse des connaissances correspondantes en matière d'équipements de protection individuelle contre les chutes et des dangers liés aux activités dans les zones à risque de chute. Par ailleurs, l'IRS peut également servir pour le sauvetage rapide de camarades lors de situations dangereuses et en cas d'urgence pendant les interventions avec protection respiratoire.

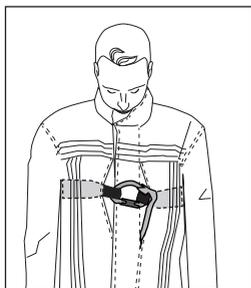
Poids maximum de l'utilisateur, vêtements et équipement compris : 150 kg

Toute autre utilisation est considérée comme non conforme. La société BORNACK ne saurait être tenue responsable des dégâts consécutifs. L'utilisateur est ici seul responsable des risques.

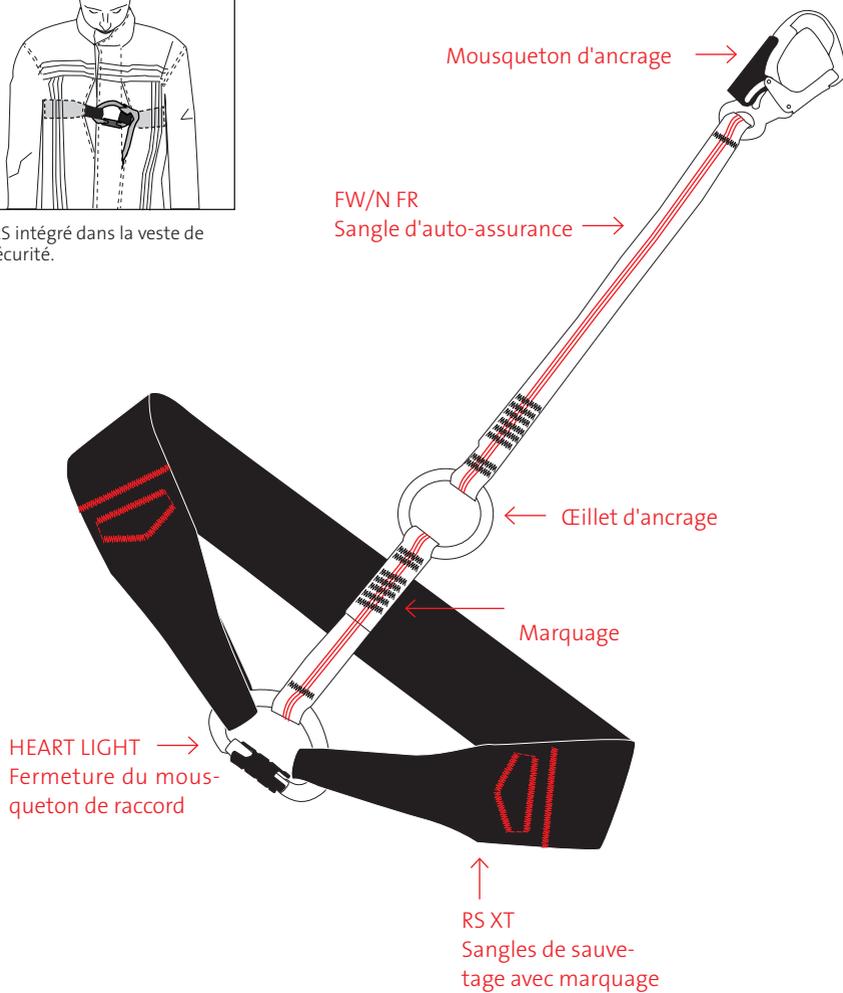
ÉQUIPEMENT

- Sangle de sauvetage RS XT à intégrer dans la veste d'intervention pour pompiers. Contrôlé conformément aux normes EN- 1498-A et EN- 358.
- RS XT tissu en PES non inflammable
- Mousqueton spécial HEART LIGHT EN 362/ EN 12275
- Sangle d'auto-assurance FW/N FR, contrôlée selon la norme EN 566/EN 795-B.
- Le cas échéant le prochain contrôle par un spécialiste

IRS – SYSTÈME DE SANGLES DE SAUVETAGE DE POMPIERS



IRS intégré dans la veste de sécurité.



CONSIGNES DE SÉCURITÉ



Contrôle à effectuer impérativement avant chaque utilisation !

- L'IRS ne remplace pas un harnais antichute DIN / EN 361.
- L'IRS n'est pas adapté à l'amortissement d'une chute. En cas de risque de chute ou de chute libre, il faut utiliser un équipement adapté comme décrit par exemple dans la norme DIN 14800-17 Assortiment d'appareil de dispositif antichute.
- Les utilisateurs de l'IRS doivent être instruits dans l'utilisation sûre du système IRS avant la première utilisation selon les besoins pendant une fois par an.
- Les propriétés de tenue et de support doivent assurer les fonctions des vêtements de protection des pompiers et du système IRS.
- L'utilisation conforme est identique à celle de la sangle pour pompiers et doit être observée. Celle-ci est décrite entre autres dans le FWDV 1 « Activités de base – interventions d'extinction d'incendies et de sauvetage » aux chapitres 17 et 18 ainsi que dans les BGI (informations de la caisse professionnelle d'assurances sociales) / GUV-I8651 « Sécurité lors du service de pompier » au chapitre C 13.
- Pour pouvoir utiliser le système IRS pour ces procédures, il faut toujours employer le système complet, sangle d'auto-assurance FW/N comprise.
- Si on constate le moindre défaut lors du contrôle précédant l'utilisation, il ne faut alors pas utiliser l'équipement de protection personnelle !
- Un composant de l'équipement qui présente un défaut ne doit être contrôlé et réparé que dans un atelier partenaire de la société BORNACK.

CONTRÔLE VISUEL

- Vérifier que l'équipement de protection d'encordement est bien complet. Est-ce que tous les composants sont bien là ?
- Toutes les coutures sont intactes. Les composants textiles ne présentent pas de détériorations visibles ou sensibles au toucher.
- Les pièces de ferrure, les œilletons, les boucles, les mousquetons ne présentent pas de détériorations visibles et ne sont pas tordus. La fermeture du mousqueton et sa sécurité fonctionnent correctement.
- Après la dernière utilisation, l'IRS doit être soumis à un contrôle visuel et être préparé pour la prochaine utilisation.

CONTRÔLE DU FONCTIONNEMENT

- Vérifier que l'IRS fermé fonctionne bien de manière sûre en effectuant un contrôle visuel et en tirant brièvement dessus à la main.

POINTS D'ANCRAGE

- Les points d'ancrage doivent être suffisamment solides, EN 795, et doivent être placés au-dessus de l'utilisateur. Si, en cas d'urgence ou pour des raisons tactiques, on ne dispose pas de point d'ancrage EN 795, il faut alors en choisir une adaptée et suffisamment porteuse en effectuant une évaluation rapide des dangers sur place.

MOUSQUETON

ATTENTION :

Danger lorsque le mousqueton est sollicité de travers !

Observer les instructions d'utilisation spécifiques du mousqueton !



UTILISATION DU L'IRS

PRÉPARATION

L'intégration de l'IRS dans la veste d'intervention de pompier et le choix de la bonne taille doivent être effectués en collaboration avec BORNACK et le fabricant du vêtement de protection.

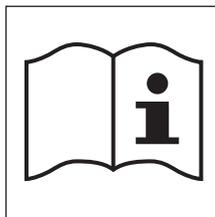
Les propriétés de tenue et de support doivent assurer les fonctions des vêtements de protection des pompiers et de l'IRS.

Le bon ajustement de la circonférence sur le porteur du vêtement de protection à l'état fermé et avec l'ensemble des vêtements d'intervention revêtu doit être choisi de manière à éviter que la personne puisse glisser des dits vêtements en cas de suspension dans le vide et à ne pas limiter sa liberté de mouvement lorsqu'elle rampe sur le côté, se baisse et s'étire ni non plus couper sa respiration.

La taille de confection (longueur) du système IRS indiquée est à comparer avec celles des différents fabricants.

MONTAGE DANS LA VESTE DE SÉCURITÉ

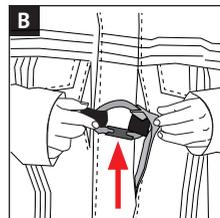
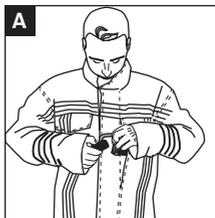
Merci de bien vouloir observer les consignes de la notice d'utilisation du fabricant de la veste pour intégrer correctement le système IRS dans la veste de sécurité.



UTILISATION DU L'IRS

FERMETURE

- A** Lorsque l'on revêt la veste de sécurité, fermer immédiatement la sangle de sauvetage pour assurer son fonctionnement sûr à tout moment.
- B** La sangle de sauvetage est fermée avec le mousqueton spécial HEART LIGHT pour former une boucle.



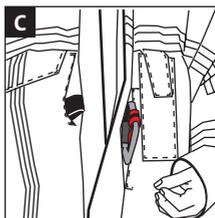
ATTENTION : 
Contrôler que la sangle de sauvetage est correctement fermée avec le crochet HEART LIGHT. La fermeture du mousqueton de raccord HEART LIGHT doit être tournée vers le bas.

LORS D'INTERVENTIONS OU D'EXERCICES

- D'une manière générale, l'IRS doit être porté « fermé et prêt à l'emploi » et rangé correctement. Respectez les instructions d'utilisation du fabricant de la veste pour le rangement.
- Si un danger rendant probable le risque d'utilisation de la fonction de panique sur la fermeture à glissière de la veste est détecté, la personne portant les vêtements de sécurité décide alors si possible en accord avec son supérieur des priorités des objectifs de protection sur la base d'une évaluation sur place des dangers dans la zone sinistrée.

ENLEVER LA VESTE DE SÉCURITÉ

- C** Le mousqueton HEART LIGHT est décroché d'un côté de la sangle de sauvetage. La sangle d'auto-assurance FW/N FR reste suspendue et repliée dans la poche de rangement.

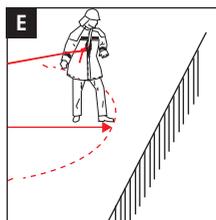
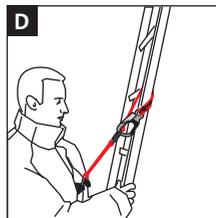
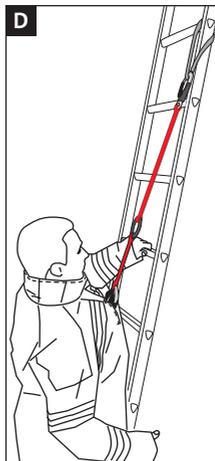


UTILISATION DU L'IRS

ARRÊTER

D Créer un point d'ancrage avec la longe. Barre et croisillon liés. Suspendre la sangle d'auto-assurance FW/N FR dans la longe.

ATTENTION :  Lors de l'ancrage de la sangle d'auto-assurance FW/N FR de BORNACK pour le soutien, toujours veiller à ce que le point d'ancrage se trouve nettement au-dessus du point d'encordement (mousqueton de fermeture). (facteur de chute < 0,5, hauteur de chute < 0,3 m) Le point d'ancrage doit présenter une solidité suffisante (EN 795) de 10,0 kN minimum (pour une personne)

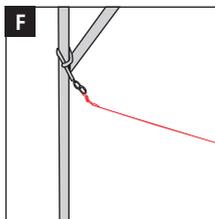


RETENIR

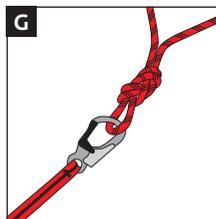
E L'IRS est fixé sur un point d'ancrage de telle manière que le rebord pouvant conduire à la chute ne soit pas atteint. On évite ainsi les chutes. Le point d'ancrage doit présenter une solidité suffisante (EN 795) de 10,0 kN minimum (pour une personne)

SAUVETAGE DE PERSONNES

F Fixer la sangle de pompiers sur un point d'ancrage suffisamment solide.

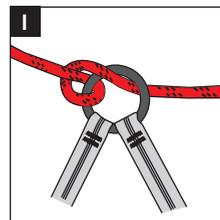
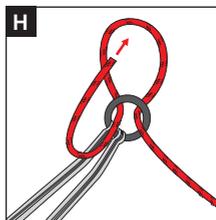


G Fixer la sangle de pompiers au mousquetons d'ancrage à l'aide d'un nœud en huit pour former un système de retenue.



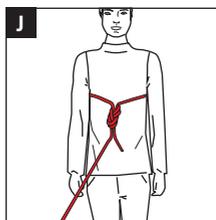
UTILISATION DU L'IRS

H Insérer la sangle de pompiers dans l'œillet d'ancrage à l'aide d'un nœud de demi-cabestan. Former une boucle avec la sangle comme indiqué sur l'illustration, l'insérer dans l'œillet en acier et refaire passer la sangle dans la boucle.

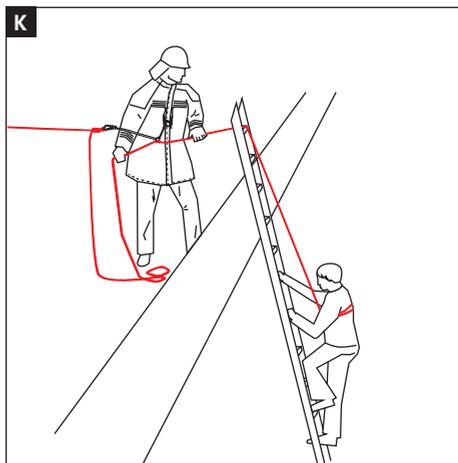


I Contrôler le bon fonctionnement.

J Fixer la sangle de pompiers sur la personne à sauver à l'aide d'un harnais torse ou ceinture de secours EN 1498.



K Faire descendre la personne à sauver lentement. Pilotage facile grâce au nœud de demi-cabestan.



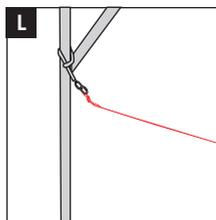
ATTENTION : 
Ne pas utiliser sur les surfaces à rebords acérés/
rugueuses ! Il y a un risque de chute.

ATTENTION : 
Ne pas dépasser la longueur totale, raccords
d'extrémités et longe de 2,0 m compris.

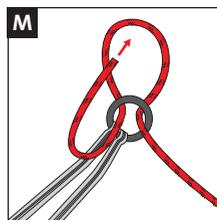
UTILISATION DU L'IRS

SE SAUVER SOI-MÊME

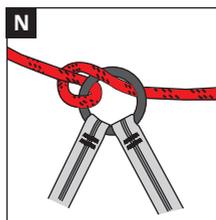
L Fixer la sangle de pompiers sur un point d'ancrage suffisamment solide (EN 795) de 10,0 kN minimum (pour une personne)



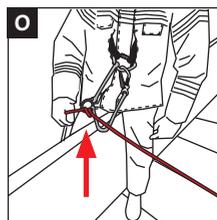
M Insérer la sangle de pompiers dans l'œillet d'ancrage à l'aide d'un nœud de demi-cabestan. Former une boucle avec la sangle comme indiqué sur l'illustration, l'insérer dans l'œillet en acier et refaire passer la sangle dans la boucle.



N Insérer la sangle de pompiers dans l'œillet d'ancrage à l'aide d'un nœud de demi-cabestan.



O Se rapprocher du rebord de descente et de sortie. En l'enjambant, par exemple à califourchon sur le rebord (d'une fenêtre par exemple), veiller à ce que l'œillet d'ancrage soit déjà positionné derrière le rebord de sortie avant de commencer la descente en rappel.



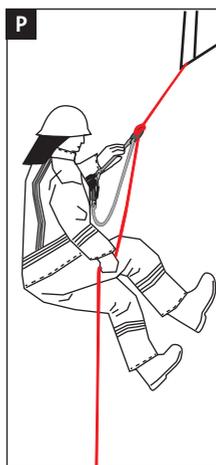
ATTENTION :

Éviter de solliciter les rebords.

Protéger ses mains et ses bras. Ne pas coincer les mains ni les bras sous une corde.



P S'assurer de guider la corde avec une main, éviter les mous et les sollicitations par à-coups.



ATTENTION :

Ne se sauver soi-même avec l'IRS qu'en cas d'urgence et de danger imminent de blessure ou de mort.

Cette procédure de sauvetage personnel doit avoir été apprise et entraînée avec un système de sécurité indépendant.

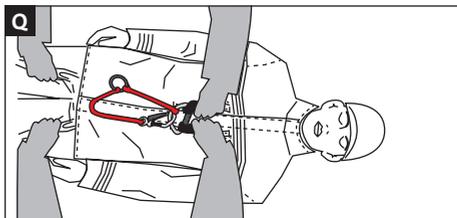
Un système de sécurité indépendant est par exemple une sécurité Top-Rope avec un assortiment d'appareil de dispositif antichute conforme à la norme DIN 14800-17.

UTILISATION DU L'IRS

SAUVETAGE IMMÉDIAT (CRASH)

Deux pompiers traînent un camarade hors de la zone dangereuse.

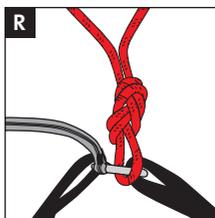
Q Tenez la personne accidentée chacun d'une main par la sangle de sauvetage. Vous pouvez maintenant la tirer hors de la zone dangereuse.



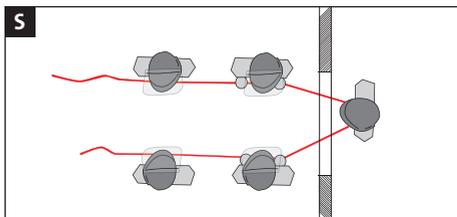
REMONTER OU FAIRE DESCENDRE

Pour lever ou abaisser une personne accidentée, vous avez besoin d'au moins quatre pompiers.

R Fixez le centre de la sangle de pompier au mousqueton de raccord HEART LIGHT de l'IRS avec un nœud de huit.



S Placez deux pompiers à chacune des deux extrémités de la sangle de pompiers. Vous pouvez maintenant faire descendre ou remonter lentement la personne accidentée.



ATTENTION :

Ne pas utiliser sur les surfaces à rebords acérés/ rugueuses ! Il y a un risque de chute.

ATTENTION :

Ne pas dépasser la longueur totale, raccords d'extrémités et longe de 2,0 m compris.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Danger de mort en cas de non-respect des réglementations de sécurité.

- Ne plus utiliser l'équipement de protection individuelle dès l'apparition du moindre défaut.
- Arrêter immédiatement l'utilisation de dispositifs d'équipements de protection individuelle abîmés, qui ont déjà amorti une chute ou suspects. Contrôle uniquement par un expert conformément au principe 312-906 de la compagnie d'assurance publique allemande (DGUV), par BORNACK ou par un atelier partenaire habilité par écrit de la société BORNACK. Ceux-ci doivent être notés dans la carte de contrôle.
- Il est interdit d'effectuer des modifications ou des réparations de son propre chef.
- Ce baudrier fait partie de l'équipement de protection individuelle contre les chutes et doit toujours être attribué à une personne précise.
- L'utilisation de cet ÉPI n'est autorisée que pour les personnes entraînées et expérimentées ou avec les instructions et la surveillance correspondantes.
- Les personnes entraînées et expérimentées telles qu'elles sont entendues par ce mode d'emploi doivent avoir de l'expérience dans le maniement d'ÉPI antichute et connaître leur utilisation conforme, les limites de leur utilisation, les dangers possibles, les possibilités d'éviter ces dangers et le plan de sauvetage.
- Conformément aux directives de prévention des accidents, il est impératif que l'utilisateur de l'équipement de protection individuelle de catégorie 3 ait suivi une formation théorique et un entraînement pratique contre les chutes. Profitez ici des compétences en matière d'instruction et de formation des centres d'entraînement de BORNACK : info@bornack.de
- Avant la première utilisation, en particulier lors de l'introduction du système IRS dans une caserne, BORNACK ou un institut de formation certifié explicitement par BORNACK devra effectuer une instruction complète des multiplicateurs / des membres de la troupe de pompiers des différentes casernes.
- Cette instruction complète des multiplicateurs / des membres de la troupe de pompiers requiert au minimum 8 heures de cours.
- Porter des vêtements et des chaussures adaptés à la tâche à effectuer et aux conditions météorologiques.
- Il faut porter l'équipement minimum de protection conformément au FWDV 1 chap. 2.1.
- N'utiliser le produit qu'en parfait état de santé.
- Toute restriction pour des raisons de santé peut influencer sur la sécurité de l'utilisateur lors de travaux en altitude ou en profondeur.
- Le point d'ancrage du baudrier doit présenter une solidité suffisante (EN 795) et être placé correctement. Choisir le point d'ancrage si possible au-dessus de la tête.
- Si, en cas d'urgence ou pour des raisons tactiques, on ne dispose pas de point d'ancrage EN 795, il faut alors en choisir une adaptée et suffisamment porteuse en effectuant une évaluation rapide des dangers sur place.
- Cet ÉPI n'a pas été testé pour l'utilisation horizontale.
- D'une manière générale, les forces exercées sur les rebords constituent un risque.
- Choisir un point d'ancrage si possible élevé.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

- Protéger l'équipement de protection individuelle des effets de la chaleur (flamme ou étincelle de soudure, cigarette incandescente par exemple) et des produits chimiques (aciers, bases, huiles par exemple) ainsi que des influences mécaniques (rebords acérés entre autres) lors de son stockage, de son utilisation et de son transport.
- La possibilité de combinaison et l'effet de protection de l'ÉPI doivent être contrôlés pour chaque situation à risques (évaluation des risques).
- Si une personne reste suspendue inerte à un harnais antichute pendant une période prolongée, le retour du sang des jambes vers le cœur peut être alors gêné voire bloqué. Cela peut entraîner un traumatisme de suspension, un état de choc circulatoire avec des conséquences graves voire mortelles.
- Avant de commencer l'utilisation, la personne responsable se doit de définir un plan de mesures de sauvetage pour la situation correspondante définissant comment une personne qui a fait une chute dans le baudrier peut être sauvée rapidement et en toute sécurité de sa position suspendue et bénéficier des premiers secours. La position suspendue dans le vide dans le système IRS doit être limitée à un minimum (< 2,0 min). La position suspendue dans le système IRS peut comprimer la respiration et la circulation sanguine. Risques de traumatisme de suspension. BORNACK vous aide à établir votre concept de secours sur-mesure.
- Respecter les consignes de sécurité locales (par exemple en Allemagne les réglementations de la compagnie d'assurance publique allemande 112-198 et 112-199 et celles des organismes professionnels) ainsi que les règlements de prévention des accidents courants dans la branche.
- Température d'utilisation de +80 °C à -40 °C
- Concernant les réglementations de sécurité et les informations tactiques pratiques, on peut consulter entre autres le FWDV 1 « Activités de base – interventions d'extinction d'incendies et de sauvetage » aux chapitres 17 et 18 ainsi que la « Sécurité lors du service de pompier » au chapitre C 13 du BGI/GUV-18651 et le « Règlement de prévention des accidents pour les pompiers » GUV-C53.

AUTRES

AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

Conformité avec le règlement (UE) 2016/425 relatif aux ÉPI.

Essai de type UE (module B) et surveillance de la fabrication (module C2) par :

TÜV SÜD Product Service GmbH
Ridlerstr. 65, D-80339 München
CE0123

Système de management de la qualité certifié conforme à la norme ISO 9001:2015.

Surveillance de la fabrication par un bureau notifié de catégorie III.

DISTRIBUTION

Si la marchandise doit être utilisée dans des pays où l'on parle une autre langue, le revendeur doit alors s'assurer que la notice d'utilisation livrée avec le dispositif est dans la langue de ce pays. Cette traduction doit être autorisée par BORNACK.

SERVICE

Pour toute question concernant l'utilisation de cet équipement de protection personnelle ou sur les prestations de service complémentaires de BORNACK comme :

- Appréciations des risques
- Concepts de sauvetage
- Formations + entraînements
- Contrôles effectués par des spécialistes
- Contrôles techniques
- Maintenances + révisions

Adressez-vous volontiers à notre service en ligne par courriel : info@bornack.de

Nous vous aiderons avec plaisir !

CONTRÔLES RÉGULIERS

- Le présent équipement de protection personnelle doit être contrôlé au moins une fois par an par un spécialiste conformément au principe 312-906 de la compagnie d'assurance publique allemande (DGUV). Le résultat de cette vérification doit alors être consigné dans la carte de contrôle se trouvant à la fin du présent mode d'emploi.

MAINTENANCE

- Entretenez le bon mouvement des pièces mobiles du mousqueton et des autres appareils le cas échéant avec de l'huile dosée sur les articulations. Utiliser pour cela de préférence de l'huile de mécanique de précision. Veiller à ce que l'huile n'entre pas en contact avec les composants textiles de l'ÉPI.
- La maintenance ne doit être effectuée que par des personnes spécialisées qualifiées conformément au principe 312-906 de la compagnie d'assurance publique allemande (DGUV). Respecter à la lettre les indications de ce mode d'emploi.
- Les équipements de sécurité propres et bien entretenus ont une durée de vie plus longue !

NETTOYAGE

- Sécher les équipements de protection individuelle humides à l'air et non pas à une source de chaleur artificielle. Essuyer les composants métalliques avec un chiffon.

AUTRES

- Nettoyer les composants textiles encrassés (les harnais antichute, les cordes par exemple) à l'eau tiède avec très peu de lessive pour linge délicat. Les rincer ensuite soigneusement à l'eau claire et les laisser sécher à l'air.
- Si une désinfection est nécessaire, s'adresser par courriel au service en ligne : info@bornack.de
- En cas de contact avec l'eau salée, maintenir l'équipement de protection individuelle humide jusqu'à pouvoir le rincer abondamment à l'eau distillée.
- Nettoyer l'appareil si nécessaire à l'air comprimé.

DURÉE DE VIE/ USURE DE REMPLACEMENT

Les recommandations suivantes sont à appliquer pour l'utilisation du système IRS :

Durée maximale d'utilisation à partir de la première utilisation : 10 ans

Dans des conditions de stockage idéales et en observant une inspection annuelle, le produit peut être entreposé pendant jusqu'à 3 ans de plus avant la première utilisation sans que la durée d'utilisation maximale indiquée ne soit réduite. Chaque autre année de stockage réduit la durée d'utilisation maximale autorisée alors valide de 1 an.

Les pièces métalliques ne sont pas soumises à une durée de vie ni une usure de remplacement dues à leur âge. C'est l'expert qui prend la décision au regard de ses compétences techniques.

Pour des raisons de sécurité, une utilisation intensive, et/ou des conditions d'utilisation extrêmes comme les rebords acérés, les influences

chimiques, les rayons UVg, le contact avec de l'eau d'extinction contaminée, des additifs pour eau d'extinction, les gaz d'extinction contaminés, les influences de gaz de fumée acides ou agressifs, les dégâts thermiques sous l'effet d'une forte chaleur, d'une exposition à des flammes, les dégâts de fonte dus aux éléments embrasés etc. entraînent une réduction de la durée d'utilisation. C'est à prendre en compte par l'entrepreneur lors de l'analyse des risques sur les lieux de travail.

L'entrepreneur doit s'assurer par la documentation de la première mise en service dans la carte de contrôle que les délais maximums sont respectés.

La carte de contrôle qui se trouve à la fin de ces instructions d'utilisation doit être présentée lors des contrôles spécialisés réguliers et doit alors être remplie par le spécialiste.

Vous trouverez de plus amples informations sur Internet sur : www.bornack.de

STOCKAGE

- Sécher les équipements de protection individuelle humides avant de les ranger.
- À entreposer au sec et à l'abri de la lumière.
- Ne pas ranger l'équipement de protection individuelle à proximité de radiateurs. Des températures constantes supérieures à +50 °C ont un effet négatif sur la fermeté des matériaux textiles et réduisent l'espérance de vie.
- Ne mettez pas l'équipement de protection individuelle en contact avec des produits agressifs (les huiles, les graisses, les acides ou les produits chimiques etc.).

AUTRES

TRANSPORT

Transporter l'équipement de protection individuelle protégé dans sa mallette ou sa housse de ceinture.

CONSIGNES DE REMISE EN ÉTAT

Pour des raisons de responsabilité, les réparations ne doivent être effectuées que par le fabricant.

AUTRES

MARQUAGE DU PRODUIT

Le marquage de cet équipement de protection d'encordement comporte les informations suivantes :

Marquage de la sangle de sauvetage :

	Nom du produit ↓	Marquage CE ↓	
Type de produit → Type de produit → Taille → No d'article → Charge → No de série → Date de fabrication →	RS XT02 Rettungsschlaufe [TYP] [2] [LOT] [SN]	CE 0123 150 kg EN 358:2018 EN 1498-A:2006 R BORNACK GmbH & Co. KG Bustadt 39, 74360 Ilsfeld Germany	[BORNACK] ← Sigle Poids maximum de l'utilisateur ← Normes EN ← Datamatrix [i] ↑ Lire/Respecter le mode d'emploi
		↑ Adresse du fabricant	

AUTRES

Marquage de la sangle d'auto-assurance FW/N FR :

Nom du produit →	FW/N FR		← Sigle	
Type de produit →	Selbstsicherungsschlinge	BORNACK		
Type de produit →		FWNFR01/KAD,SLR/BK/-		
Longueur →		78 cm		
No d'article →		1003081		
Charge →		20-1234567	Lire/Respecter le mode d'emploi	
No de série →		001 		← Data-matrix
Date de fabrication →		01/2020 		
Normes EN →	EN 566:2017 EN 795-B:2012	 1  22 kN	← Charge dynamique	
		CE 0123	← Marquage CE	
		→ Nombre maximum d'utilisateurs		
	BORNACK GmbH & Co. KG Bustadt 39, 74360 Ilsfeld/Germany www.bornack.de		← Adresse du fabricant	
			← Contact	

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ UE



Déclaration UE de conformité

Le fabricant ou son mandataire établi dans l'UE

BORNACK GmbH & Co. KG
Bustadt 39
74360 Ilsfeld
Allemagne

déclare par la présente que l'équipement de protection individuelle ci-après désigné par

Sangle de sauvetage/de retenue à être intégrée dans des vestes
RS XT02

- est conforme à la législation d'harmonisation applicable conformément à l'annexe V (module B) du règlement (UE) 2016/425 relatif aux équipements de protection individuelle selon l'article 19 (ÉPI de catégorie III) et examiné selon EN 368:2018 EN 1498:2006

- est identique à l'ÉPI qui fait l'objet de l'attestation d'examen UE de type N° P5A 040506 0291 Rev. 00

délivrée par

TÜV SÜD Product Service GmbH
Zertifizierstelle
Ridlerstraße 65
80339 München
Allemagne
CE 0123

- est soumis à l'évaluation de la conformité au type, sur la base du contrôle interne de la production et de contrôles supervisés du produit selon module C2 du règlement (UE) 2016/425 relatif aux équipements de protection individuelle (ÉPI de catégorie III), sous la surveillance de l'organisme notifié

TÜV SÜD Product Service GmbH
Zertifizierstelle
Ridlerstraße 65
80339 München
Allemagne
CE 0123

le 20/03/2020

BORNACK GmbH & Co. KG



Ulrike Bornack
Direction

DÉCLARATION UE DE CONFORMITÉ



Déclaration UE de conformité

Le fabricant ou son mandataire établi dans l'UE

BORNACK GmbH & Co. KG
Bustadt 39
74360 Ilsfeld
Allemagne

déclare par la présente que l'équipement de protection individuelle ci-après désigné par

Anneau d'auto-assurance / Dispositif d'ancrage
FW/N FR

- est conforme à la législation d'harmonisation applicable conformément à l'annexe V (module B) du règlement (UE) 2016/425 relatif aux équipements de protection individuelle selon l'article 19 (ÉPI de catégorie III) et examiné selon **EN 566:2017** **EN 795:2012**
- est identique à l'ÉPI qui fait l'objet de **l'attestation d'examen UE de type N° P5A 040506 0288 Rev. 00**

délivrée par

TÜV SÜD Product Service GmbH
Zertifizierstelle
Ridlerstraße 65
80339 München
Allemagne
CE 0123

- est soumis à l'évaluation de la conformité au type, sur la base du contrôle interne de la production et de contrôles supervisés du produit selon module C2 du règlement (UE) 2016/425 relatif aux équipements de protection individuelle (ÉPI de catégorie III), sous la surveillance de l'organisme notifié

TÜV SÜD Product Service GmbH
Zertifizierstelle
Ridlerstraße 65
80339 München
Allemagne
CE 0123

le 20/03/2020

BORNACK GmbH & Co. KG

A handwritten signature in black ink, appearing to read "U. Bornack".

Ulrike Bornack
Direction

CARTE DE CONTRÔLE

POUR LA SURVEILLANCE ANNUELLE

La carte de contrôle doit être remplie intégralement par le spécialiste lors du contrôle annuel.

Cette liste des critères de contrôle ne prétend pas être exhaustive et n'exempte donc pas le spécialiste de sa décision sur l'état général.

Type de sangle de sauvetage : RS XT

Date de fabrication : _____

No de série : _____

Date d'achat : _____

Date de la 1ère Utilisation : _____

Usure de remplacement au plus tard : ____

	Date	Signature	Prochain contrôle	Motif du contrôle
1re année				
2e année				
3e année				
4e année				
5e année				
6e année				
7e année				
8e année				
9e année				
10e année				

CARTE DE CONTRÔLE

POUR LA SURVEILLANCE ANNUELLE

La carte de contrôle doit être remplie intégralement par le spécialiste lors du contrôle annuel.

Cette liste des critères de contrôle ne prétend pas être exhaustive et n'exempte donc pas le spécialiste de sa décision sur l'état général.

Type de la sangle d'auto-assurance : _____

Date de fabrication : _____

No de série : _____

Date d'achat : _____

Date de la 1ère Utilisation : _____

Usure de remplacement au plus tard : _____

	Date	Signature	Prochain Contrôle	Motif du contrôle
1re année				
2e année				
3e année				
4e année				
5e année				
6e année				
7e année				
8e année				
9e année				
10e année				



FALLSTOP

Équipement de sécurisation et de sauvetage en hauteur et en profondeur

SAFEPOINT

Planification et montage des systèmes d'assurance fixes

BORNACK GmbH & Co. KG

Bustadt 39
74360 Ilsfeld
Allemagne

Tél. + 49 (0) 70 62 / 26 90 0-0
Fax + 49 (0) 70 62 / 26 90 0-550
info@bornack.de
www.bornack.de

© BORNACK – Sous réserve de modifications techniques
Réimpression, même partielle, avec autorisation écrite exclusivement
Dernière mise à jour : 07/2021 Instructions d'utilisation No d'art. 8000099_FR ebo

